



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
BRETAGNE

# Expertise naturaliste avant démolition Sur la commune de Guidel (56)



Rapport faisant suite à la demande de complément au dossier par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer



LPO Bretagne

2 Impasse de la confiance  
56 000 Vannes  
bretagne@lpo.fr

Rapport du 06/09/2022

## Contenu

Contexte .....	3
Méthode d'inventaire .....	6
Etat actuel.....	6
Avifaune.....	6
Résultats des comptages sur les bâtiments dans la zone d'étude.....	7
Résultats des comptages sur la commune de Guidel.....	10
Mesures ERC.....	11
Effets avant mesures .....	11
Mesures d'évitement et de réduction .....	11
Mesures compensatoires .....	12
Mesure d'accompagnement .....	12
Nichoirs.....	13
Localisation des nichoirs et de la tour à Hirondelles de fenêtre.....	15
Conclusion .....	17
Annexe 1 : Schéma des futurs bâtiments.....	18
Annexe 2 : plan prévisionnel .....	19

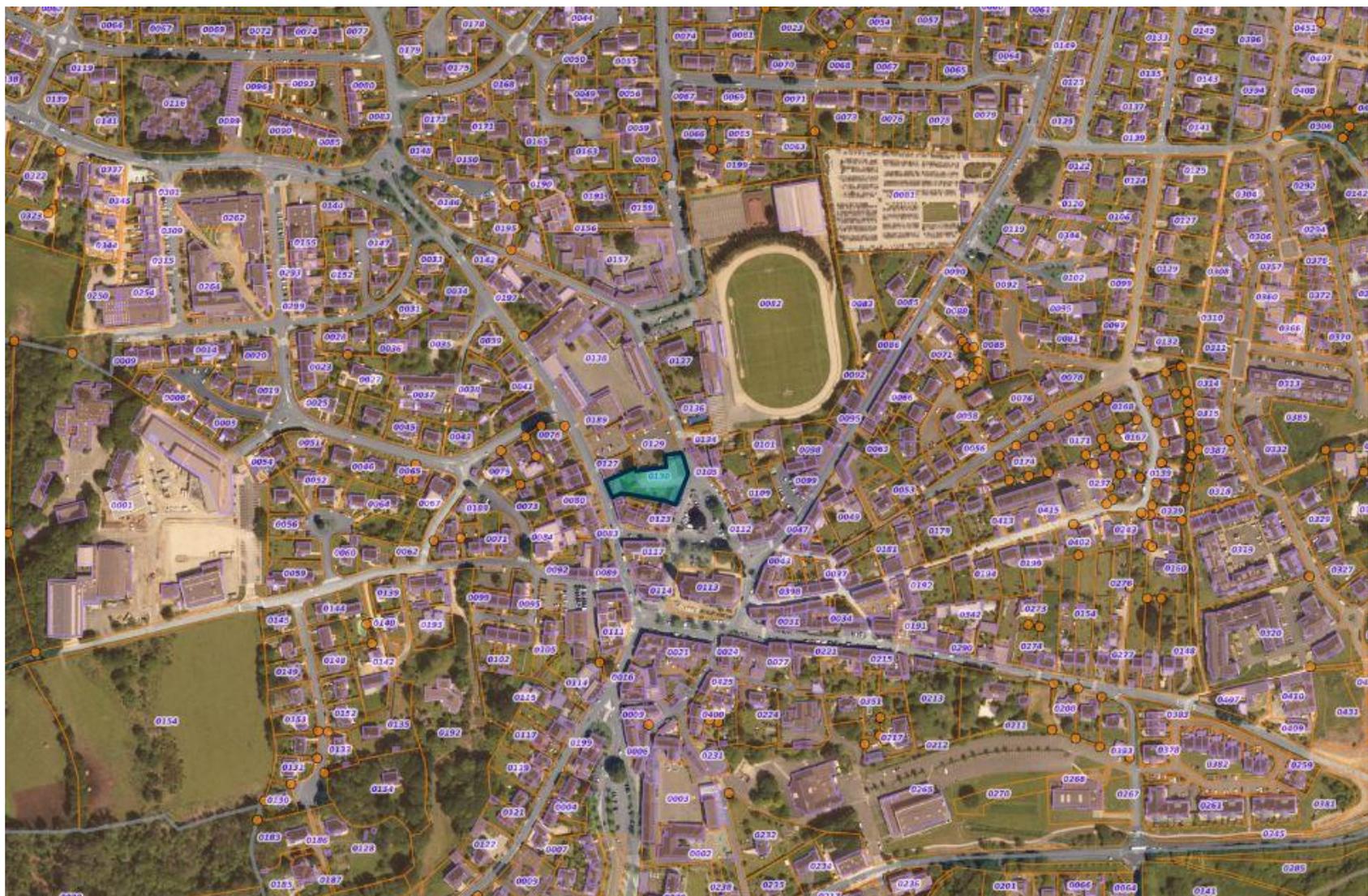
## Contexte

La LPO Bretagne a été contactée en avril 2022 par la SCCV GUIDEL JAFFRE concernant la démolition à venir des bâtiments sur la commune de Guidel (56). Un chargé d'études de la LPO Bretagne s'est donc rendu sur site le 17 mai 2022 afin de constater la présence d'espèces nicheuses sur les bâtiments. Une colonie d'Hirondelles de fenêtre nicheuses est présente sur l'un des bâtiments. Les inventaires ont été réalisés sur la période de mai afin de coïncider avec la période de reproduction de l'Hirondelle ainsi que des autres espèces pouvant nicher sur le bâti.

Le projet implique la démolition complète de certains bâtiments (voir la carte page 5) dont celui avec la colonie d'Hirondelles de fenêtre. **Ces travaux sont nécessaires car les bâtiments tombent en ruine ou ne peuvent plus être habilités afin d'en assurer l'usage fonctionnel. Les nouveaux logements construits seront bien plus adaptés et une attention particulière sera portée sur l'environnement lors de la création du projet.**



Bâtiments présents sur la zone d'étude



Plan de masse de la zone d'étude à Guidel (parcelle cadastrale CE 0125, CE 0126, CE 0130, CE 0131)

# Les bâtiments conservés et détruits



## Légende

-  Zone d'étude
-  Bâtiment détruit
-  Bâtiment conservé



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
BRETAGNE

0 10 20 m



## Méthode d'inventaire

Un passage a été réalisé le 17 mai 2022 pour détecter les nicheurs présents sur les bâtiments de la zone d'étude sur la commune de Guidel (56). La totalité du site a été parcourue afin de recenser l'ensemble des espèces nicheuses. Cette méthode d'inventaire est une forme allégée des plans quadrillés. Le mercredi 13 juillet, une estimation de la population d'Hirondelles de fenêtre a été réalisée.

## Etat actuel

### Avifaune

La visite a été effectuée en mai, période durant laquelle la nidification est en cours pour une grande partie des espèces occupant le bâti. L'inventaire a donc consisté à relever l'ensemble des espèces nicheuses sur les bâtiments de la zone d'étude sur la commune de Guidel.

Un relevé de l'ensemble des oiseaux présents sur le site a été effectué en complément et a permis d'inventorier 7 espèces.

Ci-dessous le tableau des statuts de protection des espèces contactées.

NOM VERNACULAIRE (CAF)	NOM SCIENTIFIQUE (CAF)	LR MONDE (2015)	LR EUROPE (2015)	LR FR NICHEUR (2016)	LR Bretagne NICHEUR (2015)	Directive Oiseaux (2009)	Espèce protégée (2009)	Espèce chassable
<b>Pigeon biset domestique</b>	<i>Columba livia "urbicum"</i> Gmelin, 1789			NE				
<b>Hirondelle de fenêtre</b>	<i>Delichon urbicum</i> (Linné, 1758)	LC	LC	NT	LC		art. 3	
<b>Choucas des tours</b>	<i>Corvus monedula</i> Linné, 1758	LC	LC	LC	LC	A2/B	art. 3	
<b>Mésange bleue</b>	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linné, 1758)	LC	LC	LC	LC		art. 3	
<b>Rougegorge familier</b>	<i>Erithacus rubecula</i> (Linné, 1758)	LC	LC	LC	LC		art. 3	
<b>Merle noir</b>	<i>Turdus merula</i> Linné, 1758	LC	LC	LC	LC	A2/B		Ch.
<b>Moineau domestique</b>	<i>Passer domesticus</i> (Linné, 1758)	LC	LC	LC	LC		art. 3	

Catégories liste rouge UICN	
RE	Disparue au niveau régional
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NE	Non évaluée
Espèce protégée	
Arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : <a href="http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=26F80A6D54225EB04AF08BDA07751321.tpdila17v_2?cidTexte=JORFTEXT000021384277&amp;dateTexte=20151221">http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=26F80A6D54225EB04AF08BDA07751321.tpdila17v_2?cidTexte=JORFTEXT000021384277&amp;dateTexte=20151221</a>	
Liste rouge France (2016)	
UICN France, MHNH, LPO, SEOF & ONCFS, 2016. La liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France. <a href="http://uicn-france.fr/wp-content/uploads/2016/09/Liste-rouge-Oiseaux-de-France-metropolitaine.pdf">http://uicn-france.fr/wp-content/uploads/2016/09/Liste-rouge-Oiseaux-de-France-metropolitaine.pdf</a>	

## Résultats des comptages sur les bâtiments dans la zone d'étude

Au total c'est donc **12 nids d'Hirondelles de fenêtre**, **3 nids de Moineaux domestiques** et **1 nid de Mésange bleue** qui ont été comptabilisés lors du passage du 17 mai 2022. Les nids occupés sont situés à divers endroits dans les bâtiments (voir la carte et les photos ci-dessous).



Mésange bleue nourrissant ses petits à gauche et Hirondelle de fenêtre construisant son nid à droite

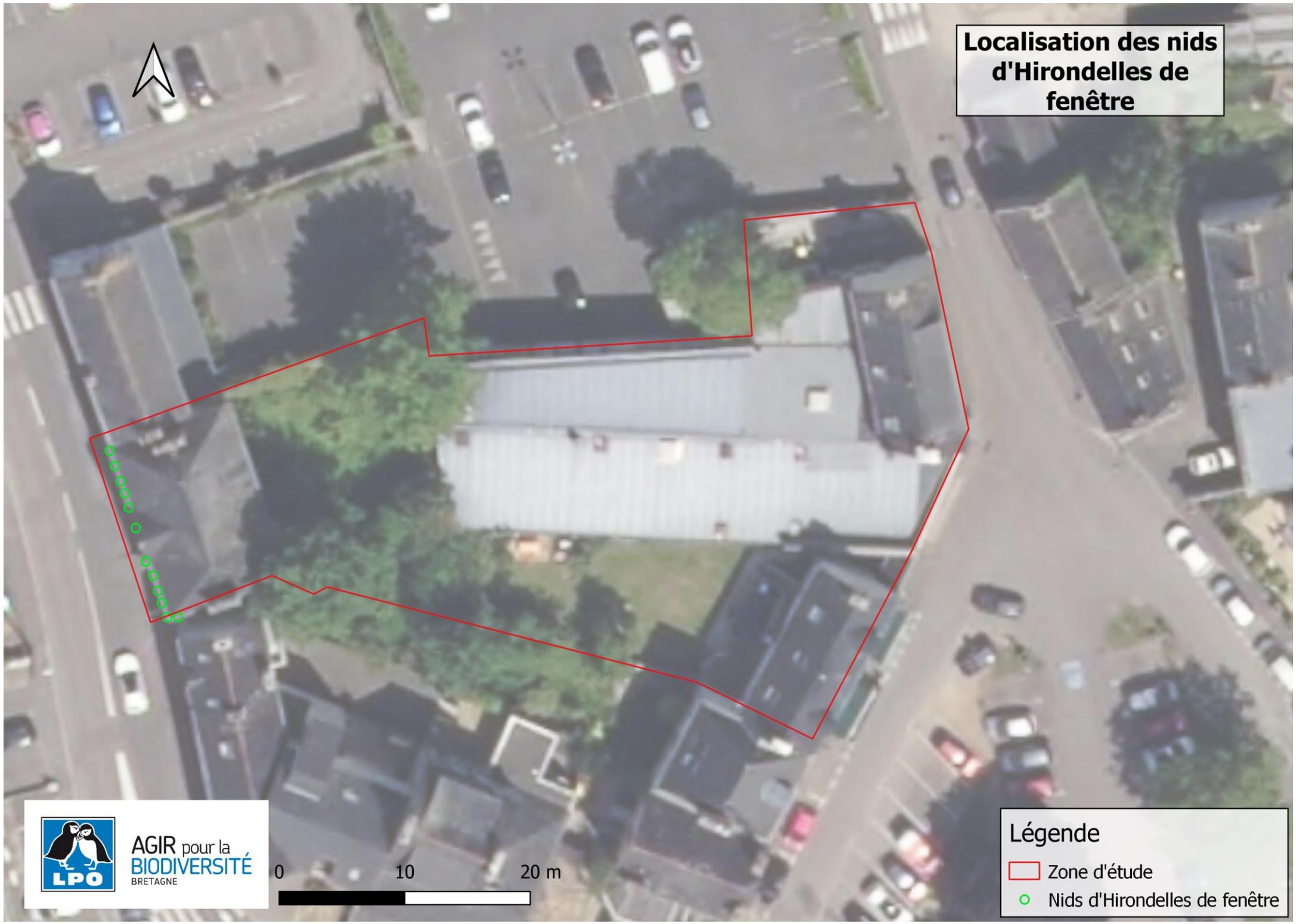
**Avifaune protégée  
nichant sur la zone  
d'étude**



**Légende**

- Zone d'étude
- Avifaune**
  - Hirondelle de fenêtre
  - Mésange bleue
  - Moineau domestique

# Localisation des nids d'Hirondelles de fenêtre



## Résultats des comptages sur la commune de Guidel

Au total, **34 nids d'Hirondelles de fenêtre** ont été inventoriés sur l'ensemble du bourg de la commune de Guidel (Voir la carte ci-dessous). Le bâtiment présent sur la zone d'étude possède pratiquement 1/3 du total des nids d'Hirondelles de fenêtre sur la commune de Guidel.



## Mesures ERC

### Effets avant mesures

Les travaux de démolition des bâtiments programmés sur la zone d'étude seront à l'origine d'effets prévisibles avant mise en œuvre d'évitement et de réduction, qui concerne :

- La destruction des nids d'Hirondelles de fenêtre, de Moineaux domestiques et de Mésange bleue.
- La destruction d'individus, si les travaux sont réalisés durant la période de nidification.
- Le dérangement d'individus qui peuvent fréquenter les bâtiments lors des travaux.

**Il y a un impact prévisible sur l'Hirondelle de fenêtre, le Moineau domestique et la Mésange bleue qui sont des espèces protégées, la mise en place des mesures ERC est donc nécessaire.**

### Mesures d'évitement et de réduction

Afin de ne pas perturber la nidification des espèces nicheuses sur les bâtiments, les travaux devront s'effectuer en dehors de la période s'étalant de mi-mars à début septembre. Ceci prend notamment en compte les dates de reproduction des espèces citées.

**SCCV GUIDEL JAFFRE s'engage donc à réaliser ces travaux hors période de reproduction.**

Ainsi aucun impact direct n'est à prévoir sur les espèces nicheuses. Cependant, on note une destruction d'habitat d'espèces protégées. La mise en place de mesures compensatoires est donc nécessaire.

## Mesures compensatoires

La destruction des bâtiments sans mise en place de mesure compensatoire pourrait avoir des conséquences sur les espèces présentes, qui pour rappel sont protégées.

Il est donc important de prévoir la mise en place de nids artificiels à proximité de ces bâtiments. Les futurs bâtiments n'étant pas favorables à l'installation des Hirondelles de fenêtre ni à la mise en place de nichoirs (voir annexe 1), il est nécessaire d'installer une tour à Hirondelles de fenêtre.

Suivant le principe de la mesure compensatoire, les nids détruits doivent être compensés 2 fois. Ici, il est donc préconisé de disposer :

- 2 nids pour Mésange bleue
- 6 nids pour Moineau domestique
- 24 nids pour Hirondelle de fenêtre

**SCCV GUIDEL JAFFRE s'engage à installer des nichoirs et mettre en place une tour à Hirondelles de fenêtre afin de créer un habitat favorable nécessaire pour répondre aux mesures compensatoires.**

## Mesure d'accompagnement

Un suivi sur plusieurs années (aux années N+1, N+2 et N+5) est pertinent afin de déterminer le succès de la pose des nichoirs artificiels. Ce suivi est à réaliser lors de la période de reproduction des espèces, entre mi-mars et juillet.

Année	Détail des prestations
2023	Suivi des nids artificiels et rédaction d'un compte-rendu
2024	Suivi des nids artificiels et rédaction d'un compte-rendu
2027	Suivi des nids artificiels et rédaction d'un compte-rendu

**SCCV GUIDEL JAFFRE s'engage à mettre en place le suivi des mesures compensatoires sur 3 années.**

## Nichoirs

**Nid double en béton de bois planchettes fibre ciment naturel pour hirondelles de fenêtre**

€34,60

**Le saviez vous ?**  
Oiseaux universel, l'hirondelle occupe une place importante dans la mythologie. Elle serait un porte-bonheur pour la maison qu'elle choisit ! Alors protégez les nids !

**Caractéristiques techniques du nid en béton de bois :**

- Matériau : Béton de bois
- Dimensions (L x l x H) cm : 40 x 11 x 12
- Dimensions de la chambre (L x l x H) cm : 15 x 7,5 x 7,5
- Poids : 1 kg env
- Référence : NDCHF





ACCUEIL / TOUS NOS NICHOURS / NICHOURS À MOINEAUX

**Nichoir en béton de bois à Moineaux triple chambre à fixation extérieure**

€97,55

**Le saviez vous ?**  
Le moineau domestique est l'espèce la plus casanière d'Europe de l'Ouest : un moineau domestique né dans un village a toutes les chances d'y passer sa vie !

**Caractéristiques techniques du nichoir en béton de bois :**

- Matériau : Béton de bois
- Dimensions (L x l x H) cm : 35 x 19,5 x 19
- Dimensions de la chambre (L x l x H) cm : 17,5 x 10 x 15
- Poids : 10 kg
- Référence : 3 NME





ACCUEIL / TOUS NOS NICHOURS / NICHOURS À MÉSANGES

**Nichoir en béton de bois hexagonal pour petits oiseaux**

★★★★★  
€41,90

**Le saviez vous ?**  
La mésange bleue, très active et agile, est capable d'acrobaties en tous genres : très souvent c'est suspendue à une branche d'arbre, la tête en bas, qu'elle se nourrit, sans être gênée le moins du monde !

**Caractéristiques techniques du nichoir en béton de bois :**

- Matériau : Béton de bois
- Dimensions (L x l x H) cm : 12 x 12 x 19
- Dimensions de la chambre (L x l x H) cm : 15 x 15 x 22
- Trou d'envol : Ø 28 mm pour mésange bleue
- Trou d'envol : Ø 32 mm pour mésange charbonnière
- Poids : 4 kg
- Référence : MEShex




De gauche à droite, nid double pour Hirondelle de fenêtre, nichoir à Moineau domestique et nichoir pour Mésange bleue

### Estimation du prix des nichoirs (sans frais de livraison) :

Nichoir	Prix	Nombre	Prix
Nid double en béton de bois pour Hirondelle de fenêtre	34.60	12	415.2 €
Nichoir en béton de bois à Moineau domestique	97.55	2	195.1 €
Nichoir en béton de bois pour Mésange bleue	41.90	2	83.8 €
<b>Total</b>		16	<b>694.1 €</b>

La tour à Hirondelles :

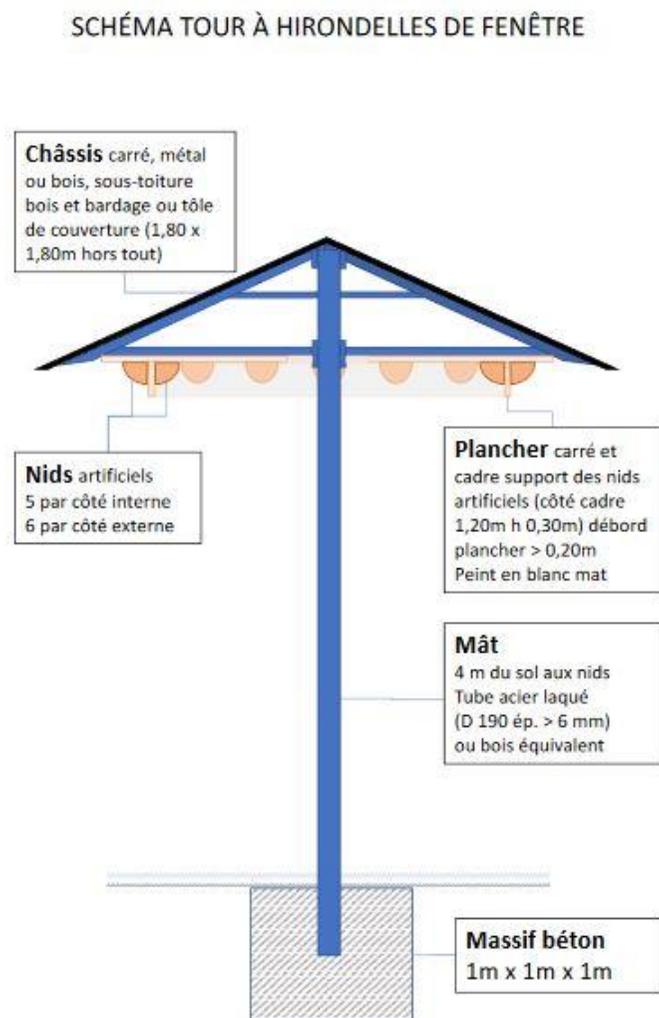


Photo exemple

## Localisation des nichoirs et de la tour à Hirondelles de fenêtre

La mise en place d'une tour à Hirondelles de fenêtre est nécessaire afin de ne pas perturber la nidification de celle-ci sur la saison de reproduction de 2023. A cette période les bâtiments seront détruits. Elles n'auront donc pas de zone favorable pour nicher. Il faut noter également que les futurs bâtiments ne seront pas favorables à l'accueil des Hirondelles de fenêtre (voir annexe 1). Le bâtiment possède 12 nids occupés d'Hirondelle de fenêtre ce qui représente environ 1/3 du nombre des nids recensés sur la commune de Guidel. La tour à Hirondelles permettra de compenser cette perte et renforcera la population.

La tour à Hirondelles de fenêtre sera positionnée dans un jardin au Sud de la zone d'étude (voir le plan de masse ci-dessous).

Les nichoirs à Moineaux domestiques seront positionnés sur le bâtiment qui subira simplement une rénovation, ils devront être à une hauteur minimale de 2,5 m.

Les nichoirs à Mésange bleue seront positionnés dans les arbres conservés.

Les nichoirs et la tour seront installés cet hiver, 2022/2023, durant la période « DEMENAGEMENT DE CARREFOUR » ET « DEMARRAGE DES TRAVAUX ». Ce qui coïncide avec la période de reproduction pour l'année 2023. (Voir planning prévisionnel annexe 2)

Sur le plan de masse ci-dessous, on peut voir la localisation de la tour à Hirondelles de fenêtre (rectangle rouge avec un cadre blanc), ainsi que celle des nichoirs à Moineaux domestiques représentés par des petits triangles bleus (1 triangle bleu correspond à trois nichoirs).



## Conclusion

Lorsqu'un projet entraîne la destruction d'individus d'espèces protégées ou est susceptible de remettre en question le bon accomplissement du cycle biologique des espèces protégées, la loi prévoit la possibilité d'une dérogation sous certaines conditions et formes posées par les articles L.411-2, R.411-6 et suivants du Code de l'Environnement et précisées par l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des demandes de dérogation. Il s'agit d'une procédure exceptionnelle qui ne peut être engagée que dans des cas particuliers.

L'autorisation de destruction ou de capture d'espèces protégées et d'habitats d'espèces protégées ne peut cependant être accordée à titre dérogatoire, qu'à la triple condition suivante :

- Qu'aucune autre solution satisfaisante n'existe,
- Que le projet présente une raison impérieuse d'intérêt public majeur, y compris de nature sociale ou économique,
- Que la dérogation ne nuise pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations d'espèces protégées.

Les deux premières conditions ont fait l'objet d'une justification de la part de SCCV GUIDEL JAFFRE (voir la partie contexte).

Concernant la troisième condition, le propos de ce dossier est d'évaluer si le projet est susceptible de nuire ou non « au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle » (Article L411-2 du Code de l'Environnement).

Dans ce cadre, une analyse des enjeux de conservation a été menée pour les espèces nichant dans le bâti. Au regard des enjeux identifiés, un travail de concertation avec SCCV GUIDEL JAFFRE a été mené afin de définir les mesures à mettre en place. L'ensemble des impacts concernant les risques de destruction d'espèce a ainsi été évité grâce à la mise en place de la mesure d'évitement relative à l'adaptation de la période de réalisation des travaux (travaux hors de la période de nidification).

Cependant des impacts résiduels persistent sur la destruction d'habitats de reproduction des espèces citées. Ainsi, des mesures de compensations ont été définies pour s'assurer que le projet ne remette pas en cause l'état de conservation des populations locales des espèces rencontrées au sein de la zone d'étude. Des nids artificiels seront donc disposés sur les bâtiments du futur projet une fois les travaux terminés ou en périphérie immédiate. Cette mesure fera l'objet d'un suivi de son efficacité les années suivantes.

**Compte tenu des enjeux mis en évidence pour ces espèces protégées et des mesures de réduction, de compensation et de suivi qui seront mises en place, il s'avère que le projet de démolition n'est pas de nature à nuire au maintien des populations d'Hirondelles de fenêtre, de Mésanges bleues et de Moineaux domestiques.**

### Annexe 1 : Schéma des futurs bâtiments

On ne retrouve aucune avancée de toit favorable à l'Hirondelle de fenêtre sur les futurs bâtiments.



Annexe 2 : plan prévisionnel



**PLANNING PREVISIONNEL GUIDEL JAFFRE**

	Dates references	2T2022	3T2022	4T2022	1T2023	2T2023	3T2023	4T2023	1T2024	2T2024	3T2024	4T2024
DELIVRANCE PC	15/04/2022	[Barre bleue]										
PRO-DCE	Juin à Septembre 2022	[Barre bleue]										
APPEL D'OFFRE TRAVAUX	Septembre à Novembre 2022	[Barre bleue]										
TRAVAUX D'AMENAGEMENT "Ancienne caserne"	Octobre 2022	[Barre orange]										
DEMENAGEMENT CARREFOUR	novembre-décembre 2022	[Barre orange]										
DEMARRAGE TRAVAUX	décembre-janvier 2022	[Barre jaune]										
LIVRAISON de l'immeuble "Guidel Jaffré"	T3 2024	[Barre jaune]										

**Contacts :**

Naturaliste / Esteban VILBOUX, LPO BRETAGNE : [esteban.vilboux@lpo.fr](mailto:esteban.vilboux@lpo.fr)

Boutique LPO : [www.boutique.lpo.fr](http://www.boutique.lpo.fr)